

# Les professeures à l'Université Laval

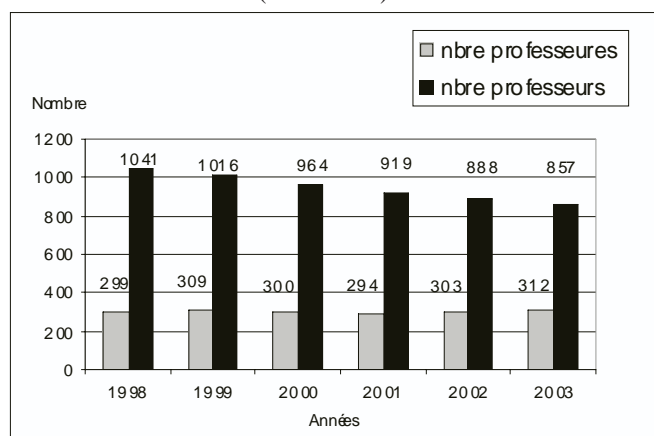
Dans le prolongement des travaux effectués l'an dernier par le *Comité d'analyse de la gestion institutionnelle* (CAGI), ce *SPULTIN* présente des informations sur la place des femmes au sein du corps professoral de l'Université Laval. Il a été réalisé en collaboration avec le CAGI et le *Comité de la condition féminine*.

## La répartition des professeures et des professeurs

La figure 1 illustre l'évolution du nombre annuel de professeures et professeurs admissibles et cotisant au SPUL en date du 1<sup>er</sup> mars, de 1998 à 2003. Comme on peut le constater, le nombre de professeures a connu une très légère augmentation (de 4,3 %) dans cet intervalle de cinq ans, passant de 299 à 312. En revanche, le nombre de professeurs a diminué de 17,7 % pendant la même période, passant de 1 041 à 857. On ne s'étonnera pas, dès lors, que la représentation des femmes se soit accrue de façon relative depuis cinq ans au sein du corps professoral.

Figure 1

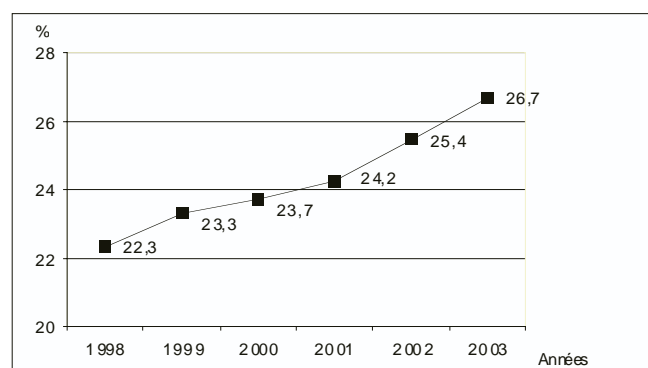
Évolution du nombre de professeures et professeurs (1998-2003)



En effet, la figure 2 montre que la proportion de professeures a crû de 22,3 % à 26,7 % entre 1998 et 2003. Cette situation est davantage le résultat d'une conjoncture démographique que de l'application du Programme d'accès à l'égalité. Par exemple, en 1998 les professeurs constituaient 77,2 % du corps professoral, mais représentaient 85 % des professeurs et professeures qui ont quitté l'Université en 1998. Les pourcentages varient d'une année à l'autre, mais le constat est le même pour l'ensemble de la période considérée.

Figure 2

Évolution du ratio professeurs/professeures (1998-2003)



## Répartition des professeures et professeurs par faculté

Il serait difficile de présenter un portrait évolutif de la représentation des professeures au sein de chaque faculté, compte tenu des redéfinitions d'unités qui se sont produites ces cinq dernières années. Les paragraphes suivants dressent un portrait de la situation au 1<sup>er</sup> mars 2003.

Même si les femmes représentent actuellement 26,7 % du corps professoral, leur présence varie considérablement d'une faculté à l'autre. Plutôt que de procéder à un découpage est-ouest peu significatif ici, il paraît plus opportun d'examiner les facultés selon les secteurs traditionnellement féminins et masculins, sans lien avec la géographie du campus, afin de voir si les stéréotypes ont toujours une correspondance dans la réalité.

La figure 3 permet de constater, sans surprise, que les femmes continuent d'exercer un quasi monopole à la faculté des sciences infirmières (où elles représentent 84 % du corps professoral) et qu'elles sont majoritaires (56 %) en pharmacie.

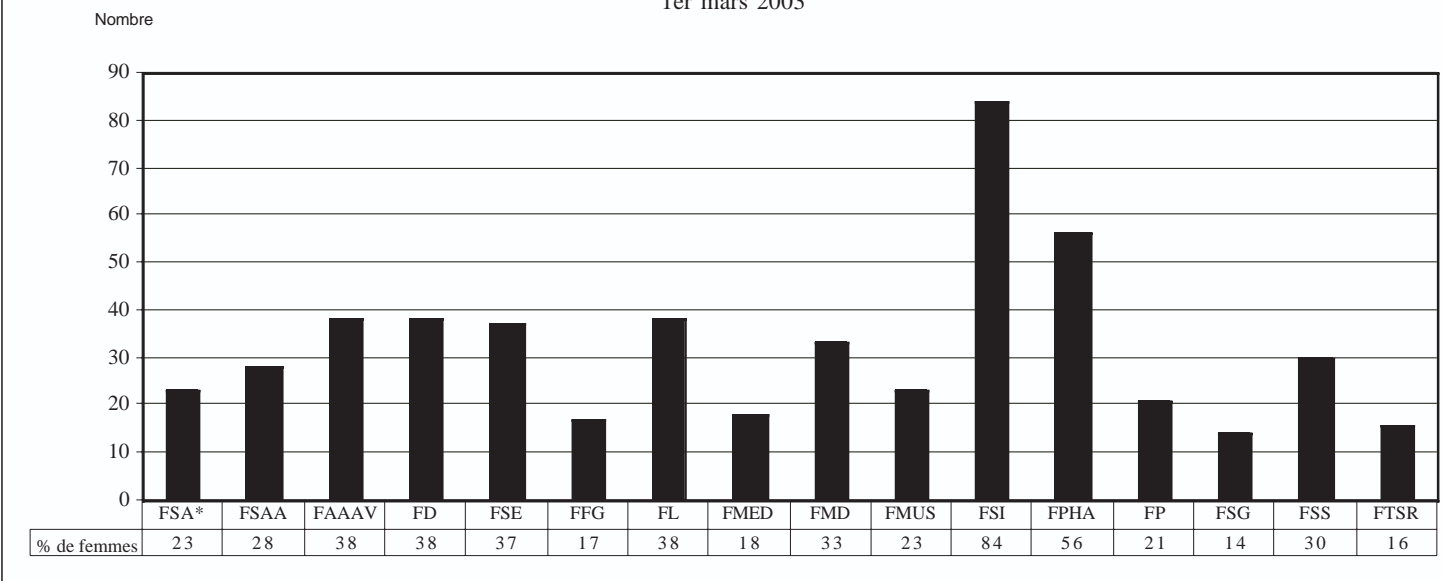
Quatre facultés comptent environ 38 % de professeures, soit celles d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, de droit, des sciences de l'éducation et des lettres; deux d'entre elles constituent des secteurs

traditionnellement féminins et les deux autres sont en mutation à cet égard depuis plusieurs années.

Par ailleurs, les professeures représentent toujours moins de 20 % des effectifs professoraux dans les facultés des sciences et de génie (14 %), de théologie et de sciences religieuses (16 %), de foresterie et de géomatique (17 %) et de médecine (18 %). Ceci correspond bien aux traditions mais ne peut être imputé uniquement à cela car, du moins pour ce qui touche le secteur de la médecine, la population étudiante féminine est majoritaire depuis bon nombre d'années.

Bref, si de timides changements dans les stéréotypes semblent se manifester dans ces résultats, on peut dire que dans l'ensemble, aucune révolution n'est en cours. Il apparaît donc impératif qu'une politique de renouvellement du corps professoral s'attaque à ce problème, car l'Université en a l'obligation légale.

Figure 3  
Pourcentage de professeures selon les facultés  
1er mars 2003



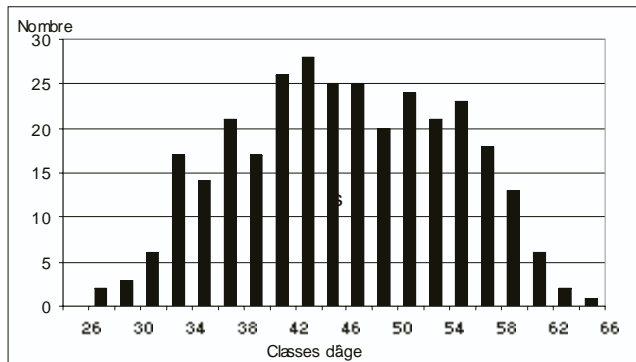
\* FSA : Faculté des sciences de l'administration  
 FSAA : Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation  
 FAAAV : Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels  
 FD : Faculté de droit  
 FSE : Faculté des sciences de l'éducation  
 FFG : Faculté de foresterie et de géomatique  
 FL : Faculté des lettres  
 FMED : Faculté de médecine

FMD : Faculté de médecine dentaire  
 FMUS : Faculté de musique  
 FSI : Faculté des sciences infirmières  
 FPHA : Faculté de pharmacie  
 FP : Faculté de philosophie  
 FSG : Faculté des sciences et de génie  
 FSS : Faculté des sciences sociales  
 FTSR : Faculté de théologie et de sciences religieuses

## Répartition des professeures et professeurs selon l'âge

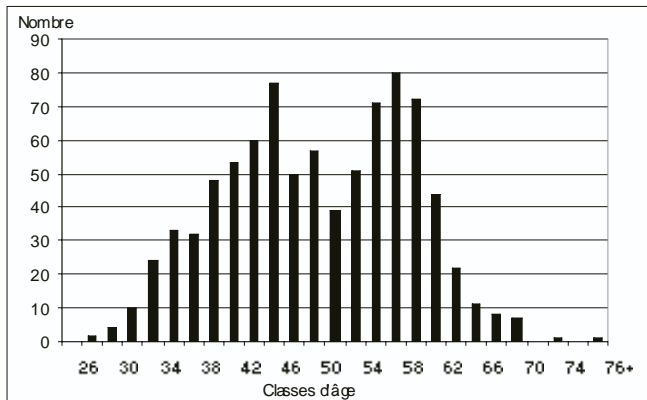
À l'Université Laval, les professeures sont globalement plus jeunes que les professeurs : c'est là le constat le plus évident qui transparaît de la comparaison des figures 4 et 5 illustrant la répartition en fonction de l'âge des professeures et professeurs. L'âge moyen des professeures s'établit à 46,3 ans et celui des professeurs à 49,8 ans. Le groupe le plus nombreux chez les femmes est celui des 44 à 46 ans, tandis que c'est dans la classe des 58 à 60 ans que l'on dénombre le plus d'hommes. La distribution des professeurs est cependant bimodale, avec un second pic chez le groupe des 46 à 48 ans.

Figure 4  
Répartition des professeures par classe d'âge  
au 1<sup>er</sup> mars 2003



Une analyse plus fine des figures 4 et 5 corrobore ces premiers résultats : 43 % des professeures ont moins de 45 ans, contre 31 % des professeurs; de plus, 20 % des professeures ont 56 ans et plus, contre 37 % des professeurs.

Figure 5  
Répartition des professeurs par classe d'âge  
au 1<sup>er</sup> mars 2003



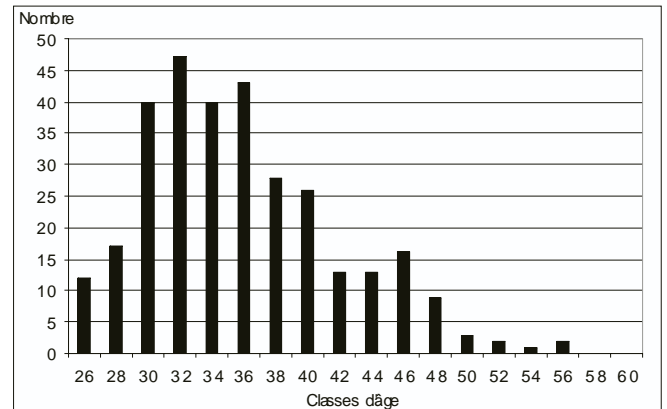
Cette relative jeunesse des femmes par rapport à celle des hommes au sein du corps professoral de l'Université Laval semble attribuable, pour l'essentiel, au phénomène conjoncturel de leur embauche relativement plus récente que celle de leurs collègues. Par contraste, c'est généralement à un âge plus avancé que les femmes accèdent à la profession, comme on le verra dans les paragraphes suivants.

## L'âge des professeures et des professeurs à l'embauche

On invoque souvent le fait que les jeunes femmes qui envisagent de faire carrière à l'université doivent reporter le moment d'avoir leur premier enfant pour terminer leurs études ou prolonger leurs études parce qu'elles ont déjà un ou des jeunes enfants. Dans les deux cas, leur intégration à l'université serait retardée.

La base de données du SPUL ne permet pas d'établir de lien entre ces deux éléments; de fait, le syndicat ne possède aucune information sur le nombre d'enfants des professeures et professeurs. Cependant, ce que l'on peut constater, c'est que l'âge d'embauche des professeures est plus élevé que celui des professeurs. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les figures 6 et 7.

Figure 6  
Âge des professeures au moment de leur embauche  
au 1<sup>er</sup> mars 2003

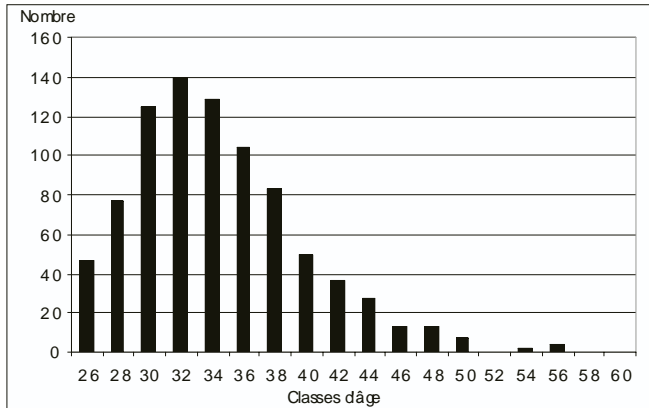


Si le plus grand nombre d'embauches s'effectue entre 32 et 34 ans pour les deux sexes, on observe que 50 % des professeures intègrent l'Université à 35 ans ou moins, contre 60 % des professeurs, et que 27 % des professeures ont 40 ans et plus au moment de leur embauche, ce qui n'est le cas que de 18 % des professeurs.

Ce constat est inquiétant car il aura, pour bon nombre de professeures, des incidences importantes sur leur cheminement de carrière, sur leurs années de service et, conséquemment, sur le montant de leur rente de retraite.

Figure 7

Âge des professeurs au moment de leur embauche  
au 1<sup>er</sup> mars 2003



### Cheminement dans la carrière

Il n'existe aucune différence significative entre les professeures et les professeurs, en ce qui concerne la durée de la période de probation. Dans l'un et l'autre cas, elle est de cinq ans en moyenne, les quelques légères variations observées étant dues pour l'essentiel au manque d'uniformité quant à la date de signature du contrat initial.

Les données dont dispose le SPUL indiquent toutefois qu'il existe une différence significative entre les professeures et les professeurs, en ce qui a trait à la vitesse avec laquelle les unes et les autres accèdent au rang de titulaire. Même en tenant compte du fait que le temps nécessaire pour devenir titulaire a eu tendance à diminuer au fil des ans (voir le *SPULTIN*, volume 14,

No 9, publié le 6 juin 2003), les professeures prennent en moyenne 7 ans pour être promues, alors que les professeurs ne prennent que 6,2 ans.

De toute évidence, cet état de fait a, lui aussi, une incidence sur les conditions de retraite des professeures.

### Primes salariales et chaires

Des informations concernant la répartition des primes salariales et des chaires entre les sexes ont déjà été publiées dans le *SPULTIN* du 6 juin 2003. Elles sont rappelées ici :

- sept des 27 personnes (26 %) qui disposent actuellement d'une prime d'embauche sont des professeures;
- cinq des 45 primes de rétention (11 %) ont été octroyées à des professeures;
- cinq des 29 chaires de recherche de l'Université (17 %) sont occupées par des professeures.

Si l'on tient compte du fait que les professeures constituent 26,7 % du corps professoral actuel de l'Université, ces proportions reflètent le poids relatif des professeures, sauf en ce qui concerne les primes de rétention.

### Conclusion

Le Programme d'accès à l'égalité de l'Université Laval est encore loin d'avoir eu les effets escomptés. Si la direction de l'Université ne met pas en œuvre les moyens nécessaires pour appliquer ce programme avec davantage de vigueur, il est à prévoir que la place relative des professeures aura tendance à stagner, voire à décroître, lorsque l'actuelle vague de prises de retraite s'atténuera.

### Comité de préparation à la négociation de la convention collective 2004-200X

À la réunion du Conseil syndical du vendredi 22 août 2003,  
les membres ont voté et adopté à l'unanimité la création de ce comité.

**Le SPULTIN** est publié par le Comité exécutif du  
Syndicat des professeurs et professeures de  
l'Université Laval

Esther Déom, présidente  
Alain Faucher, vice-président  
Maurice Gosselin, trésorier  
Chantale Jeanrie, secrétaire  
Michel Lefrançois, vice-président  
Roger Thériault, vice-président

**Le SPUL**  
**Plus de 25 ans de collégialité, de solidarité et d'équité**

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3339  
Téléphone : **656-2955** Télécopieur : 656-5377  
Courriel : spul@spul.ulaval.ca  
Sur la toile : www.spul.ulaval.ca

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h  
et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30